

Moyens acceptés pour le dépôt d'une demande de renouvellement de bail non exclusif d'exploitation de substances minérales de surface (BNE)

À compter du 1^{er} avril 2013, la requête de renouvellement de bail non exclusif d'exploitation de substances minérales de surface (BNE) doit être déposée par le site WEB [GESTIM Plus](#)¹

Les moyens acceptés pour présenter une demande de renouvellement de bail non exclusif d'exploitation de substances minérales de surface sont :

- par [GESTIM Plus](#) *.
- par [GESTIM Plus](#) * dans un [bureau régional](#) aux heures normales d'ouverture.

* L'utilisateur doit être membre privilégié de GESTIM +. Un délégué peut présenter une demande de renouvellement pourvu qu'il y soit autorisé par [délégation de gestion](#)

1 : Ne sont pas concernés par cette directive les détenteurs de titres d'exploitation de sable et de gravier dont le site est situé sur les terres du domaine de l'État dans les régions administratives qui ont signé une entente de délégation de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier.

<p>Saguenay-Lac-Saint-Jean</p> <p>Ville de Saguenay MRC de Lac-Saint-Jean-Est MRC du Domaine-du-Roy MRC de Maria-Chapdelaine MRC du Fjord-du-Saguenay</p>	<p>Capitale-Nationale</p> <p>MRC de Charlevoix MRC de Charlevoix-Est MRC de La Côte-de-Beaupré MRC de Portneuf</p>
<p>Laurentides</p> <p>MRC des Laurentides MRC d'Antoine-Labelle</p>	<p>Mauricie</p> <p>Ville de La Tuque MRC de Maskinongé MRC de Mékinac</p>
<p>Lanaudière</p> <p>MRC de la Matawinie</p>	<p>Côte-Nord</p> <p>MRC de Caniapiscau MRC de La Haute-Côte- Nord MRC de Manicouagan MRC de Minganie MRC de Sept-Rivières</p>
<p>Bas-Saint-laurent</p> <p>MRC de Kamouraska MRC de La Matapédia MRC de Matane MRC de Rimouski-Neigette MRC de Rivière-du-Loup MRC de Témiscouata MRC les Basques MRC de La Mitis</p>	